# RAPPORT ANNUEL 1986-1987

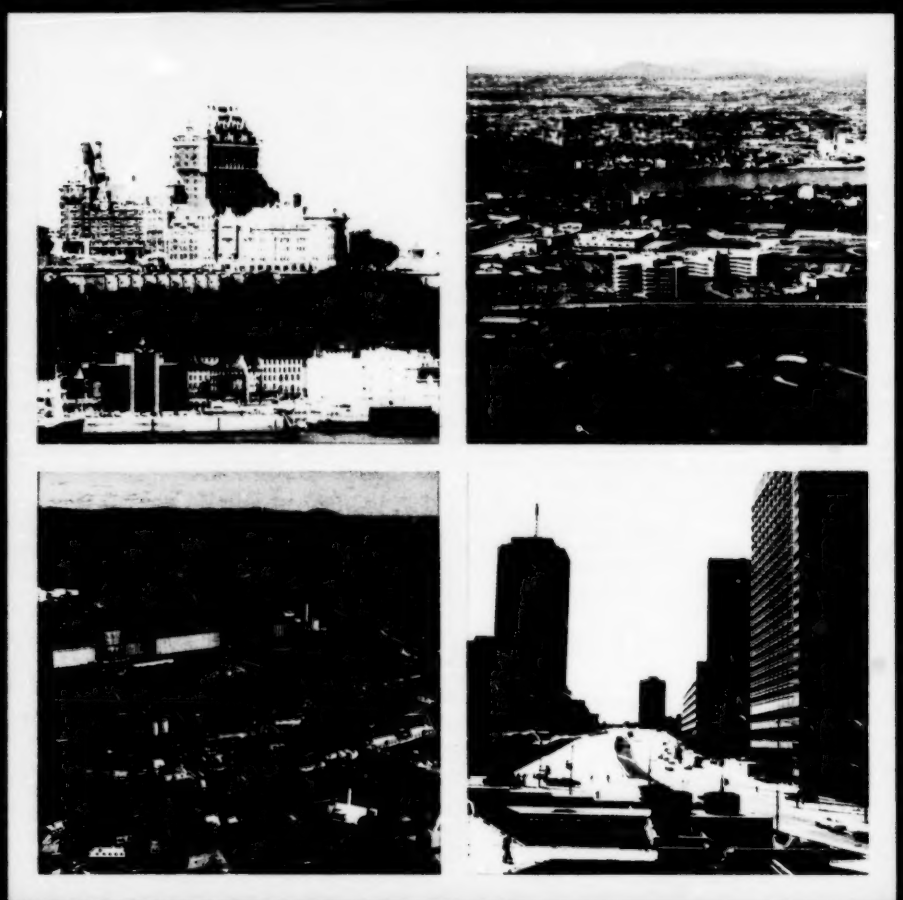

Société Inter-Port de Québec

# RAPPORT ANNUEL 1986-1987

**Directeur général**
Gérald Brassard

**Coordination:**
Jean Mercier

**Conception graphique:**
Voxicom Inc.

**Composition:**
Typographia Inc.

**Impression:**
Imprimerie La Renaissance Inc.

**Photographie:**
Canadien Pacifique: p. 14
Jean Simard: p. 6-17
Les photographes Kedl Ltée: p. 7-10-16-22
Pierre Fortin: p. 13-20
Studio Etchemin Enr.: p. 8-9-11-18-19-21
Page couverture: Ministère des Communications
Ministère du Tourisme
Société du Port de Québec
Studio Etchemin Enr.

Tous les textes du **Rapport annuel 1986-1987** peuvent être reproduits sans autorisation mais avec mention de la source

Publié par la Société Inter-Port de Québec
Copyright 1987 Société Inter-Port de Québec

An English version of this publication is also available on request

Des exemplaires supplémentaires de ce document peuvent être obtenus en s'adressant à la:

**Société Inter-Port de Québec**
**1126, chemin Saint-Louis**
**Bureau 802**
**Sillery (Québec)**
**G1S 1E5**
**Tél.: (418) 643-8713**
**Télex: 051-3539**
**Télécopieur: 643-2021**

Imprimé au Québec (Canada)

Dépôt légal — 4e trimestre 1987
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-550-10759-4

Québec, le 30 juin 1987

**Monsieur Daniel Johnson**
Ministre de l'Industrie et
du Commerce
710, Place d'Youville
Bureau 600
Québec (Québec)
G1R 4Y4

Monsieur le Ministre,

Au nom du Conseil d'administration et en vertu de l'article 16 de la Loi constitutive de la Société Inter-Port de Québec, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport d'activités pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1987.

Je vous prie, Monsieur le Ministre, d'agréer l'expression de mes sentiments les plus distingués.

J. F. Bourassa

**Jacques F. Bourassa,** président
Société Inter-Port de Québec

Québec, le 30 juin 1987

**L'honorable Michel Côté**
Ministre
Ministère de l'Expansion industrielle régionale
235, rue Queen
Ottawa (Ontario)
K1A 0H5

Monsieur le Ministre,

Au nom du Conseil d'administration et en vertu de l'article 16 de la Loi constitutive de la Société Inter-Port de Québec, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport d'activités pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1987.

Je vous prie, Monsieur le Ministre, d'agréer l'expression de mes sentiments les plus distingués.

J. F. Bourassa

**Jacques F. Bourassa,** président
Société Inter-Port de Québec

# Table des matières

Page

**Message du président** ..... 7

**Message du directeur général** ..... 8

**Faits saillants** ..... 9

**1. L'organisation** ..... 10

1.1 Conseil d'administration ..... 10
1.2 Personnel ..... 11
1.3 Statut de la Société ..... 12
1.4 Fonctions de la Société ..... 12
1.5 Mandat de la Société ..... 12

**2. Rapport d'activités 1986-1987** ..... 13

2.1 Activités du Conseil d'administration ..... 13
2.2 Inter-Port au coeur du développement ..... 13
2.3 Alusuisse, un projet ambitieux et convoité ..... 14
2.4 Le Parc industrialo-portuaire ..... 14
2.5 Le Complexe industriel scientifique ..... 15
2.6 Certaines régions du monde plus perméables à la promotion ..... 15

**3. Résultats de l'année** ..... 16

3.1 Promotion extérieure ..... 16
3.1.1 Réussite éclatante du Symposium International de SPIE ..... 17
3.1.2 Visites d'entreprises ..... 18
3.2 La concertation ..... 19
3.3 Démarches pour la création du Parc industrialo-portuaire ..... 21
3.4 Un nouvel outil de travail ..... 22

**4. Prévisions pour l'année 1987-1988** ..... 23

**5. Les états financiers** ..... 24

# Message du président

Le mandat de la Société Inter-Port est arrivé à un point où il importe de décider de l'avenir économique de la région avant d'aller plus loin. La région constitue un tout qu'il faut promouvoir comme tel, ce qui exige une panoplie d'outils de grande valeur et une présence constante sur les marchés les plus susceptibles de donner des résultats.

La Société a augmenté encore cette année la gamme de ses outils et offert son produit à une clientèle encore plus nombreuse, tant dans les domaines de l'industrialo-portuaire que dans ceux qui sont reliés à la haute technologie. Elle croit avoir été relativement épargnée de la querelle sur l'avenir et le développement de la région. Elle compte désormais un nombre grandissant de défenseurs parce qu'elle a largement étendu son implication dans tous les milieux régionaux, tant politiques que socio-économiques, et démontré l'existence de projets concrets réalisables.

La Société partage les préoccupations régionales quant à la forme qui doit être donnée à un organisme unique de promotion du développement économique. Nul, plus qu'elle, ne souhaite une solution à cet épineux problème auquel elle référait dans son dernier rapport annuel, en énonçant les critères devant présider au fonctionnement d'un tel organisme.

La Société est disposée à s'ajuster aux décisions qui seront bientôt prises et souhaite que les fonctions et le mandat qu'elle détient se retrouvent dans le nouvel organisme qui pourrait être établi. Elle formule aussi le souhait que la nouvelle approche permette de minimiser les déchirements intrarégionaux par un élargissement de la participation plutôt que par une limitation des intervenants. L'année 1987-1988 sera, quant à la Société Inter-Port, une année d'intense labeur pour rejoindre un nombre encore accru de clients et pour affiner ses techniques de vente.

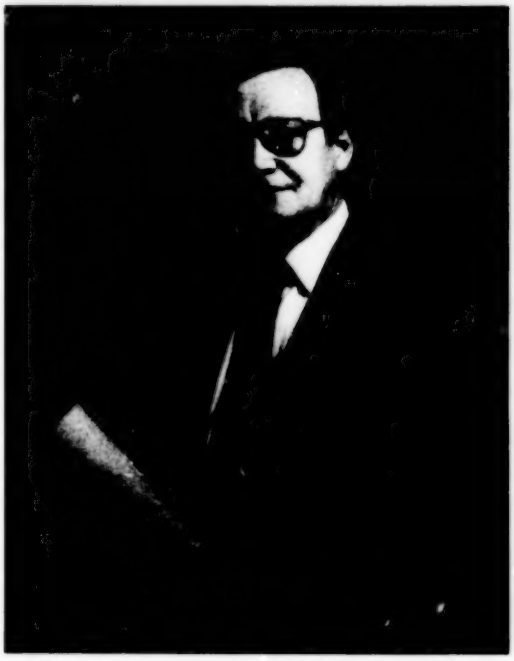

J. F. Bourassa

**Jacques F. Bourassa,** président
Société Inter-Port de Québec

# Message du directeur général

La Société Inter-Port croit fermement que des décisions positives seront bientôt annoncées et que des projets concrets verront le jour sous peu dans la région de Québec, suite à la promotion intense qu'elle assure depuis quelques années.

Les quatre projets d'implantation annoncés lors du dernier rapport annuel sont toujours actifs et en attente d'une décision finale. D'autres projets viendront confirmer les efforts importants consentis par la Société en vue de la promotion internationale de la région de Québec.

L'exercice 1986-1987 a été particulièrement satisfaisant au chapitre de la clientèle. Les promoteurs ont rencontré les dirigeants de 121 entreprises diverses. Cela s'ajoute aux 280 entreprises déjà visitées antérieurement, qui connaissent déjà les facteurs de localisation de la région de Québec, et avec lesquelles nous entretenons des contacts réguliers, ainsi qu'aux 1,000 chercheurs rattachés aux entreprises privées, réparties dans vingt-cinq pays qui ont accepté l'invitation d'Inter-Port à venir à Québec pour le congrès de l'International Society for Optical Engineering. Ce symposium s'est tenu à Québec du 2 au 6 juin 1986 et a été un succès.

La liste des projets en instance de décision s'est allongée considérablement cette année, notamment dans les domaines reliés aux dérivés de la silice et du verre; dans les domaines de la haute technologie, tels les lasers médicaux, les machines outils et les équipements de laboratoire, il est manifeste que les retards apportés au parc technologique ont exercé un effet sur notre promotion. Certains investisseurs attendent les décisions à ce sujet pour annoncer leurs propres intentions. Par ailleurs, le rôle de la Société ne cesse de s'affirmer comme seul promoteur international pour toute la région de Québec.

Gérald Brassard

**Gérald Brassard,**
directeur général
Société Inter-Port de Québec

# Faits saillants

■ Rencontre et promotion des avantages de la région de Québec auprès de 121 chefs d'entreprises identifiés dans le plan d'action annuel de la Société.

■ Raffermissement des contacts établis antérieurement auprès de 280 entreprises et réceptions à Québec.

■ Promotion régionale du dossier Alusuisse et finalisation des dossiers techniques.

■ Suivi de multiples dossiers en cours nécessitant un supplément d'études ou d'information en insistant sur les plus avancés.

■ Négociations en vue de la vente des actions du groupe Électromec après trois années d'une participation fructueuse pour la région.

■ Tenue à Québec du Symposium International SPIE (International Society for Optical Engineering) suscité et organisé par la Société Inter-Port en collaboration avec l'Université Laval, le Centre de recherche pour la Défense, Valcartier, ainsi que plusieurs intervenants régionaux, et parrainé par le Conseil National de la Recherche du Canada. Cette activité a permis d'attirer à Québec plus de 1 000 personnalités scientifiques du monde du laser.

■ Présentation du rapport sur les infrastructures urbaines nécessaires au parc industrialo-portuaire de Lauzon, (Rapport Hallissey, Asselin & Daigle inc.).

■ Accueil à Québec de plusieurs groupes d'hommes d'affaires intéressés à investir chez nous.

# 1. L'organisation

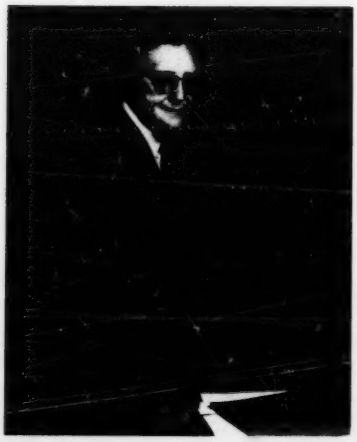

**Jacques F. Bourassa**
Président du Conseil
Président G.B.G.M. & associés ltée
Ingénieur conseil

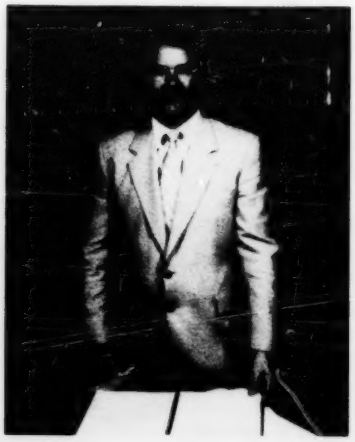

**Florent Gauthier**
Vice-président du Conseil
Directeur des ressources humaines
Assurance-Vie Desjardins

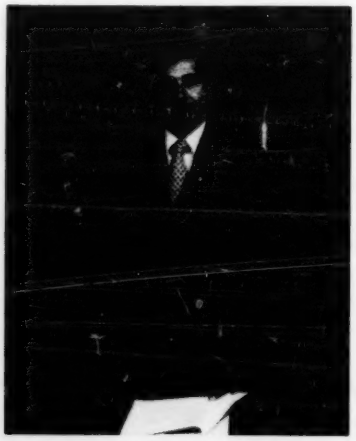

**Marc Lefrançois**
Secrétaire-trésorier du Conseil
Président
Rocois Construction inc.

## 1.1 Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de la Société est constitué de treize membres. Douze membres ont occupé leur poste durant l'année dont un, monsieur Paul-Émile Barbeau, a démissionné en mars 1987. Un poste est demeuré vacant, en attente d'une nomination.

La Société tient à remercier ces personnes pour leur collaboration active au développement économique.

**Paul-Émile Barbeau**
Président-directeur général
Navtech inc.

**Louis Boudreau**
Directeur du personnel et des affaires publiques
Rothmans, Benson & Hedges inc.

**Pierre Linteau**
Avocat associé
Linteau, Picard, avocats

**Gilles Nadeau**
Président
Cométal (1978) inc.

**Jacques Paradis**
Président
Les entreprises Jacques Paradis ltée

**Édouard Richard**
Comptable agréé associé et syndic
Maheu Noiseux

**Yves Rancourt**
Directeur général
Direction générale des services aux entreprises
Ministère de l'Industrie et du Commerce

**Gabriel Voyer**
Directeur général
Industries des biens industriels et d'équipements
Ministère de l'Expansion industrielle régionale

**Michel Rivard**
Président du comité exécutif
Communauté urbaine de Québec

## 1.2 Personnel

Liste du personnel ayant oeuvré de façon permanente à la Société Inter-Port au cours de la période de référence:

**Gérald Brassard,**
directeur général

**Michel Auger,**
promotion internationale

**François Barthe,**
promotion internationale

**Gemma Drouin,**
agent d'administration

**Jean Mercier,**
communications

**Martine Lessard,**
secrétaire

**Lyne Beaudet,**
secrétaire

**Diane Bernard,**
secrétaire

À ce personnel permanent s'ajoutent trois (3) cadres, qui ont été prêtés à la Société par la Fonction Publique du Québec. Ce sont:

**Jean-Guy Laroche,** architecte et responsable de la planification, **Gilles Drolet,** responsable des expropriations et conseiller en administration et **Conrad Hébert,** conseiller spécial pour le congrès SPIE.

Ces trois (3) prêts de services ne seront pas prolongés au-delà de l'année.

### 1.3 Statut de la Société

La Société Inter-Port de Québec est un organisme dont les actionnaires sont le Gouvernement du Québec et le Gouvernement du Canada, représentés respectivement par leurs ministres de l'Industrie et du Commerce et de l'Expansion industrielle régionale.

### 1.4 Fonctions de la Société

La Société a pour fonctions:

■ «D'élaborer des plans et programmes en vue de l'établissement dans la zone spéciale de Québec d'un complexe industriel susceptible de bénéficier des avantages de l'infrastructure portuaire de Québec et de contribuer au développement de celle-ci;

■ D'exécuter les travaux requis pour la mise en oeuvre des plans et programmes qui auront ainsi été élaborés et d'exercer les industries, les commerces et les autres activités de nature à contribuer au développement du complexe industriel.»

«La Société peut s'associer à toute personne ou société pour l'accomplissement de ces objets.»

### 1.5 Mandat de la Société

Le Conseil des Ministres a approuvé, le 29 juin 1979 (ref.79-147), le mandat suivant de la Société Inter-Port de Québec:

■ «Préparer des plans et des projets en vue de stimuler le développement industriel de la zone spéciale de Québec, par la réalisation d'études de présélection industrielle et d'études de faisabilité de projets et la préparation de documents de promotion industrielle;

■ Mettre à la disposition des autres intervenants régionaux, notamment les commissariats industriels, les instruments de promotion industrielle mis au point par la Société;

■ Acquérir et développer, en exécutant les travaux requis, des sites industriels «au bord de l'eau», i.e. situés sur les rives, de part et d'autre du fleuve et, le cas échéant, assister les municipalités dans le développement des autres sites industriels de la région;

■ Effectuer la promotion des projets industriels en mettant l'accent sur ceux qui sont des parties composantes d'un complexe industriel susceptible de bénéficier des avantages de l'infrastructure portuaire et, pour le reste, en coordonnant ses efforts avec les commissariats industriels de la région;

■ Exercer directement des activités industrielles ou commerciales en s'associant à toute personne ou entreprise.»

L'Entente auxiliaire sur la Société Inter-Port, prévoyant le financement des objets prévus dans sa Loi constitutive, a été signée le 3 juillet 1981 et n'a rien modifié au mandat de celle-ci. Le 27 mars 1986, cette entente a été prolongée pour une période d'un an.

À la fin du mandat de la Société, au 31 mars 1987, les actionnaires ont manifesté le désir de revoir le principe de l'Entente sur Inter-Port. À la lumière du rapport de la Commission d'étude sur la ville de Québec (Commission Lapointe) qui recommande la création d'une société unique de promotion industrielle, un comité formé de députés du caucus fédéral et du caucus provincial sera mis sur pied pour examiner le rôle de la Société Inter-Port dans le développement industriel régional. Ce comité formulera des recommandations aux actionnaires dès le mois de juin prochain.

# 2. Rapport d'activités 1986-1987

## 2.1 Activités du Conseil d'administration

Les membres du Conseil d'administration ont été particulièrement actifs cette année. Quatre niveaux d'intervention existent au sein de la Société: le niveau des comités, au nombre de trois, dont le Comité d'expropriation qui s'intéresse surtout aux achats de propriétés, le Comité d'infrastructure relatif à la réalisation des infrastructures du site industrialo-portuaire de Lauzon ainsi que le Comité d'affaires publiques. Un second niveau est constitué du bureau de direction ou exécutif, composé de trois membres et du directeur général. Ceux-ci s'occupent tout particulièrement de l'administration courante et de la mise en application des politiques du Conseil d'administration. Le troisième niveau de décision est formé par le Conseil d'administration qui reçoit les recommandations des différents comités pour en disposer et fixer les orientations, les objectifs opérationnels et les politiques de la Société. Enfin un quatrième niveau est composé des actionnaires qui gèrent la loi de la Société.

L'assemblée des actionnaires se réunit une fois l'an, généralement à l'occasion du dépôt du rapport annuel.

Le Conseil d'administration a tenu sept (7) réunions et trois (3) conférences téléphoniques.

Le bureau de direction a tenu dix-sept (17) réunions et l'ensemble des comités «ad hoc» vingt (20) réunions, réparties comme suit: douze du comité d'affaires publiques, quatre du comité des infrastructures, trois du comité «ad hoc» sur la vente de la participation de la Société dans la compagnie Électromec-Técrad et une du comité d'expropriation.

À tous les points de vue, ce fut une année très occupée et très productive. Aussi la Société est particulièrement fière de remercier ses actionnaires et ses administrateurs.

## 2.2 Inter-Port au coeur du développement

La Société Inter-Port donne des signes évidents d'une activité fébrile devant conduire à l'annonce prochaine de résultats concrets. Inter-Port s'est concentrée sur son travail quotidien de promotion et a défendu les attraits de Québec sur un nombre de plus en plus grand de tribunes et auprès d'un nombre de plus en plus grand d'entreprises.

Rappelons que sur les huit employés réguliers de la Société, deux seulement sont affectés à la promotion internationale à plein temps. Par ailleurs, en plus de ses activités administratives, le directeur général consacre une partie importante de son temps à la promotion internationale. Un agent de développement industriel, une attachée d'administration et trois secrétaires assurent le soutien logistique de l'organisme.

## 2.3 Alusuisse, un projet ambitieux et convoité

La Société Inter-Port a défendu avec acharnement, auprès de la compagnie Alusuisse, l'implantation d'une usine d'aluminium sur le site de Lauzon et cela d'ailleurs, depuis juin 1982. La Société a aussi profité de l'intérêt pour le site de Lauzon afin de finaliser toutes les études nécessaires à la prise de décision de la compagnie mais aussi à celle des différents paliers politiques, tels la municipalité de Lauzon, la M.R.C. de Desjardins et les gouvernements supérieurs, susceptibles de devoir se prononcer sur la création d'un parc industrialo-portuaire. La Société apprenait récemment que le projet serait reporté.

## 2.4 Le Parc industrialo-portuaire

La promotion auprès d'industries semblables à Alusuisse et susceptibles de s'intéresser à un éventuel parc industrialo-portuaire ne progresse pas aussi rapidement qu'on pourrait le souhaiter.

Cependant, les négociations avec la M.R.C. de Desjardins, la ville de Lauzon, la municipalité de St-Joseph et les propriétaires visés par la création de ce parc industriel et portuaire ont beaucoup évolué en 1986-1987. Inter-Port a notamment déposé un plan d'aménagement relatif à la venue éventuelle d'Alusuisse mais pouvant s'appliquer à tout autre projet de même envergure. Elle a, de plus, précisé sa position auprès de la M.R.C. de Desjardins, relativement à l'amendement au règlement de contrôle intérimaire.

Ces exigences intégrées dorénavant au processus de planification d'un parc industriel et ajoutées à celles qui sont citées plus haut, rendent très difficile la promotion de ces espaces.

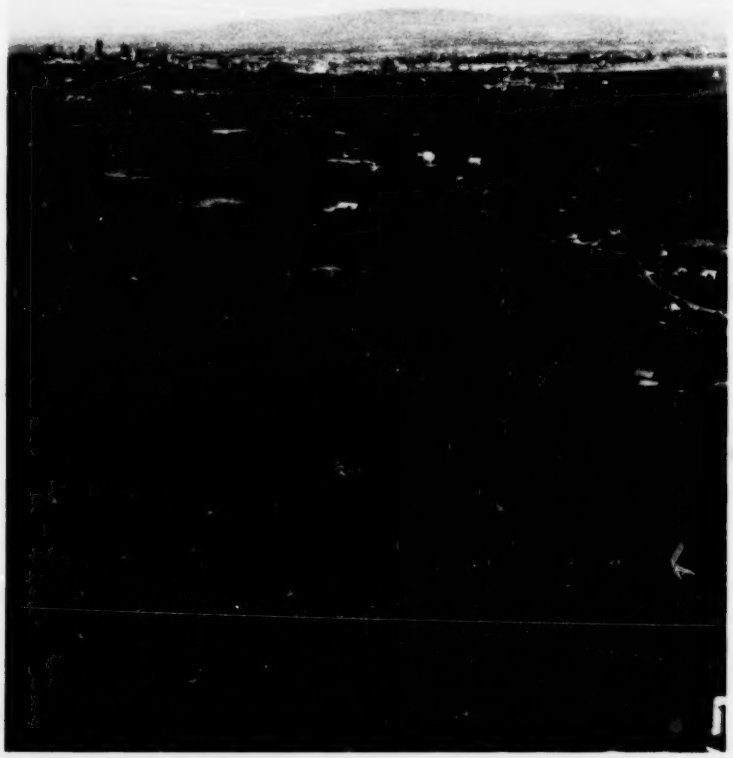

Pointe-de-la-Martinière, futur site industrialo-portuaire.

## 2.5 Le Complexe industriel scientifique

L'idée de la création d'un complexe industriel scientifique, lancée par la Société Inter-Port en 1983, progresse lentement. Inter-Port a offert son concours pour la promotion d'un éventuel parc technologique et a démontré qu'elle était en mesure d'effectuer ce travail avec compétence. Elle espère pouvoir continuer l'action déjà amorcée en cette matière. À ce chapitre, elle a maintenu le rythme de ses campagnes de promotion, offrant le potentiel de développement technologique à une clientèle de plus en plus nombreuse.

Inter-Port constate de plus l'existence d'un lien étroit entre certains domaines de grands projets industriels et la haute technologie. L'intégration complète d'une filière industrielle permet des liens pour le moins intéressants. Par exemple, la silice est une ressource minière importante dans la région de Québec. Or, les mémoires d'ordinateurs (wafers) sont réalisés à l'aide de ce matériau provenant de monocristaux obtenus à partir de polycristaux, eux-mêmes fabriqués à base de silicium métal. Il est important de noter que chaque étape du processus justifie une usine de fabrication, grande consommatrice d'énergie. C'est ce qu'Inter-Port essaie de réaliser dans la constitution de complexes industriels interreliés et complémentaires où la haute technologie rencontre les mégaprojets.

## 2.6 Certaines régions du monde plus perméables à la promotion

Inter-Port ne couvre pas tous les pays du monde ni tous les secteurs industriels, son personnel de promotion restreint ne le permettant pas. C'est pourquoi elle a limité les cibles pour l'instant et segmenté le territoire.

La Société Inter-Port a choisi d'intervenir en priorité dans cinq pays représentant ensemble 88,5% de la valeur des investissements et 80% des demandes au Canada depuis les dix dernières années; ce sont, par ordre d'importance: les États-Unis, le Royaume-Uni, la République fédérale d'Allemagne, le Japon et la France. Ces pays ont été retenus notamment pour les raisons suivantes:

- Produit intérieur brut élevé ou très élevé,
- Avance technologique dans plusieurs secteurs de pointe,
- Tendance à investir au Canada et au Québec.

À ces pays, s'en ajoutent quelques autres pour diverses raisons: la Suède, les Pays-Bas, la Suisse et la Corée sont de ceux-là.

Dans tous ces pays, Inter-Port maintient une présence régulière. Elle utilise particulièrement les services des Délégations du Québec, des Ambassades du Canada et du réseau bancaire international canadien pour faciliter son travail. Mais le contact direct avec la haute direction des entreprises demeure toujours son moyen préféré.

# 3. Résultats de l'année

Les résultats sont de quatre ordres:

- relativement à la promotion extérieure,
- relativement à la concertation,
- relativement à la création du parc industrialo-portuaire,
- relativement aux outils de promotion.

## 3.1 Promotion extérieure

Cette année, cent vingt et une entreprises ont été visitées sur une période de vingt-deux semaines réparties sur toute l'année. Un dossier particulier a nécessité à lui seul un séjour de près de six semaines à l'étranger.

En ce qui concerne les autres projets, ils se répartissent entre des projets de haute technologie et des mégaprojets. Par contre, Inter-Port éprouve quelques difficultés relatives à l'importance du marché canadien dans le premier cas et à l'inexistence des infrastructures dans le second cas. Cela diminue ses chances de conclure positivement ses démarches de prospection.

L'objectif fixé en 1986-1987 par le Conseil d'administration de la Société Inter-Port étant d'obtenir des résultats concrets à bref délai, plus d'efforts ont été consacrés aux dossiers les plus susceptibles de procurer rapidement des résultats. C'est pourquoi la Société a analysé un plus grand nombre de projets plus petits pendant l'année qui vient de s'écouler et insisté sur les plus avancés. Les filières de la silice et de la haute technologie lui offrent cette possibilité, tout en s'intégrant bien dans sa stratégie de développement régional.

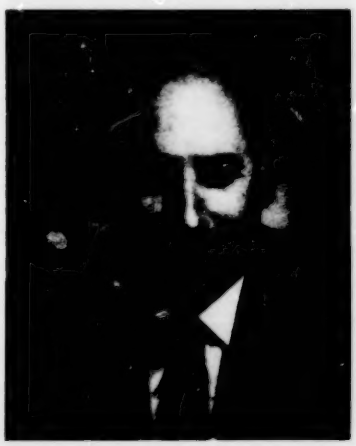

Michel Auger, promoteur.

François Barthe, promoteur.

### 3.1.1 Réussite éclatante du Symposium International de SPIE

L'«International Society for Optical Engineering» a tenu son symposium sur les lasers de puissance du 2 au 6 juin 1986 à Québec. À l'invitation de la Société Inter-Port, et parrainé par l'Université Laval et le Conseil national de la recherche du Canada sous la coprésidence du Dr Chin, du Laboratoire de recherche en optique et laser (Université Laval), et du Dr Otis, du Centre de recherche pour la Défense, Valcartier, près de mille (1,000) scientifiques du domaine privé sont venus à Québec pour le symposium. Ceux-ci avaient le choix entre quatre cent quarante (440) présentations scientifiques de haut niveau, particulièrement concentrées dans un domaine d'excellence de la région de Québec, soit le laser et l'optique.

La Société Inter-Port a profité de l'occasion pour présenter la région de Québec et ses grandes institutions de recherche scientifique aux congressistes. De plus, elle a sélectionné les cent (100) plus hauts responsables de compagnies privées susceptibles d'investir dans la région pour leur adresser une invitation spéciale à venir s'établir ici lors de réunions privées.

L'opération de promotion ainsi réalisée par la Société, visait à faire connaître le plus rapidement possible le concept de développement retenu par la région, établi sur l'optique et le laser, la Société estimant qu'il était plus facile et moins onéreux d'offrir tous ses avantages scientifiques et de qualité de vie à des invités venus pour constater sur place le potentiel réel de ce que la région peut offrir.

Au total, la préparation de ce symposium aura permis l'expédition de cent soixante quinze mille (175,000) documents divers sur la région de Québec dans plus de cinquante (50) pays. Il s'agit là de la plus grande opération publicitaire de promotion industrielle à avoir jamais été réalisée par la région de Québec. Les résultats concrets de cette activité internationale de grande envergure ne cessent de confirmer l'exactitude des prévisions de la Société concernant l'importance de la tenue d'un tel événement à Québec. Inter-Port a été heureuse de se savoir appuyée par des intervenants prestigieux, tels l'Université Laval, le Conseil national de la recherche scientifique, le Centre de recherche pour la Défense, Valcartier, l'Institut national de la recherche scientifique, l'Institut national d'optique et le Centre de recherche industriel du Québec. Elle a été fortement secondée par le Gouvernement du Québec, notamment par un prêt de services qui lui a permis d'établir une permanence à l'organisation du symposium en la personne de monsieur Conrad Hébert, ingénieur, employé cadre au ministère du Commerce extérieur et du développement technologique. De nombreux autres ministères, tant fédéral que provincial, lui ont apporté un support de tous les instants tant du point de vue financier que technique.

Le symposium fut une réalisation éclatante, une réussite scientifique retentissante et un succès financier tel que l'association désire répéter son expérience dès 1989.

De gauche à droite:
Michel Auger, S.I.P.
Dr. Jean-Paul Régnière, C.R.D.V.
Dr. Henri P. Tardif,
chef au C.R.D.V.

De gauche à droite:
Gérald Brassard, dir. gén. S.I.P.
Paul Major, prés. I.N.O.
Suzanne Duplessis,
député féd. Louis-Hébert
Dr. S.L. Chin, dir. L.R.O.L.
Jacques F. Bourassa, prés. S.I.P.
Dr. Gabriel Otis, C.R.D.V.

### 3.1.2 Visites d'entreprises

Au cours du mois de novembre, neuf présidents d'entreprises de haute technologie françaises, américaines et canadiennes, sélectionnés parmi les clients de la société et tous intéressés à une branche particulière de l'optique et du laser, ont répondu à l'invitation d'Inter-Port de venir constater «de visu» les avantages de la région de Québec en matière d'optique et de laser. Tous ont manifesté des intentions d'investir sur une période de trois ans dans la région de Québec. Des discussions sérieuses sont actuellement en cours pour concrétiser ces intentions. La venue d'un second groupe de dix entreprises est en préparation.

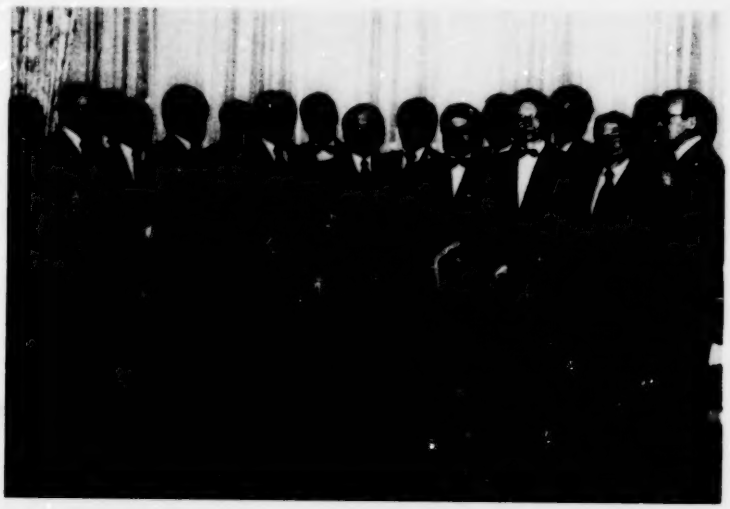

## 3.2 La concertation

On pourrait être tenté de juger de l'importance de la concertation régionale à la quantité de contacts qui s'établissent entre la Société Inter-Port et les différents commissariats industriels répartis sur son territoire. Or, la concertation dépasse largement le seul palier des agents de développement économique pour s'insérer dans les diverses administrations locales, les universités et les groupes d'intérêt. L'année qui vient de s'écouler a été très fertile en activités de cette nature.

Le mot concertation lui-même, pour certains, est devenu un signe de ralliement, de concentration des efforts de la région en vue d'un objectif unique: le développement économique de la région de Québec. La concertation vise à établir des consensus entre les parties et à se partager des responsabilités en vue de l'application d'une stratégie d'actions. Rien de tout cela ne s'accomplit sans efforts et sans y mettre le temps. La région est résolument sur la bonne voie, les efforts faits en ce sens cette année en font foi!

Inter-Port a stimulé sans cesse cette concertation en participant à chaque événement important:

- Activités régulières du Groupe d'action pour l'avancement technologique et industriel de la région de Québec (GATIQ).
- Premier colloque conjoint de la Faculté des sciences de l'administration et de la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain sur le développement économique tenu à l'Université Laval.
- Participation à la définition des priorités régionales de la Rive-Sud de Québec, à l'invitation des agents de développement économique et en collaboration avec la Chambre de commerce régionale de la Rive-Sud.
- Dépôt et présentation d'un mémoire devant la Commission d'étude sur la ville de Québec (Commission Lapointe).
- Participation au 2e colloque conjoint de la Faculté des sciences de l'administration et de la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain sur le développement économique tenu à Lévis.
- Participation à la préparation du schéma d'aménagement de la M.R.C. de Desjardins visant à la reconnaissance du site de Lauzon comme parc industriel portuaire à grand gabarit.

«Conférence des maires de la Rive-Sud, novembre 1986.»

«Réunion des exécutifs de la Société Inter-Port et de la Chambre de commerce et d'industrie du Québec métropolitain, novembre 1986.»

La présence de la Société dans son milieu et la diffusion constante de son message fait progresser le débat régional. La qualité de son travail auprès de sa clientèle internationale la rend de plus en plus apte à se voir reconnaître le rôle de promoteur unique de la région de Québec en matière de développement industriel.

Pour arriver à un tel résultat, il lui a fallu être présente sur toutes les tribunes et débattre adéquatement sa stratégie.

C'est pourquoi le Conseil d'administration d'Inter-Port a constitué un comité permanent portant sur les Affaires publiques. L'activité de ce comité s'est reflétée dans les résultats obtenus quant à l'image publique de la Société. À ce titre, le comité, présidé par M. Louis Boudreau, a aussi modifié l'approche de la Société en regard de l'attitude à adopter envers la population, par rapport à son marché international.

Il était entendu auparavant que le budget publicitaire était presque entièrement alloué à la promotion extérieure; dorénavant, une portion sera aussi consacrée à rendre compte à la population régionale des activités et des résultats du travail de la Société.

Il en a été de même pour la construction d'un parc industrialo-portuaire sur la Rive-Sud. Les contraintes environnementales, agricoles, ainsi que les exigences des réglementations municipales nécessitent une information constante auprès du public et des élus. Or, cette information doit circuler dans les deux sens. Là encore, la Société Inter-Port a été à l'avant-garde.

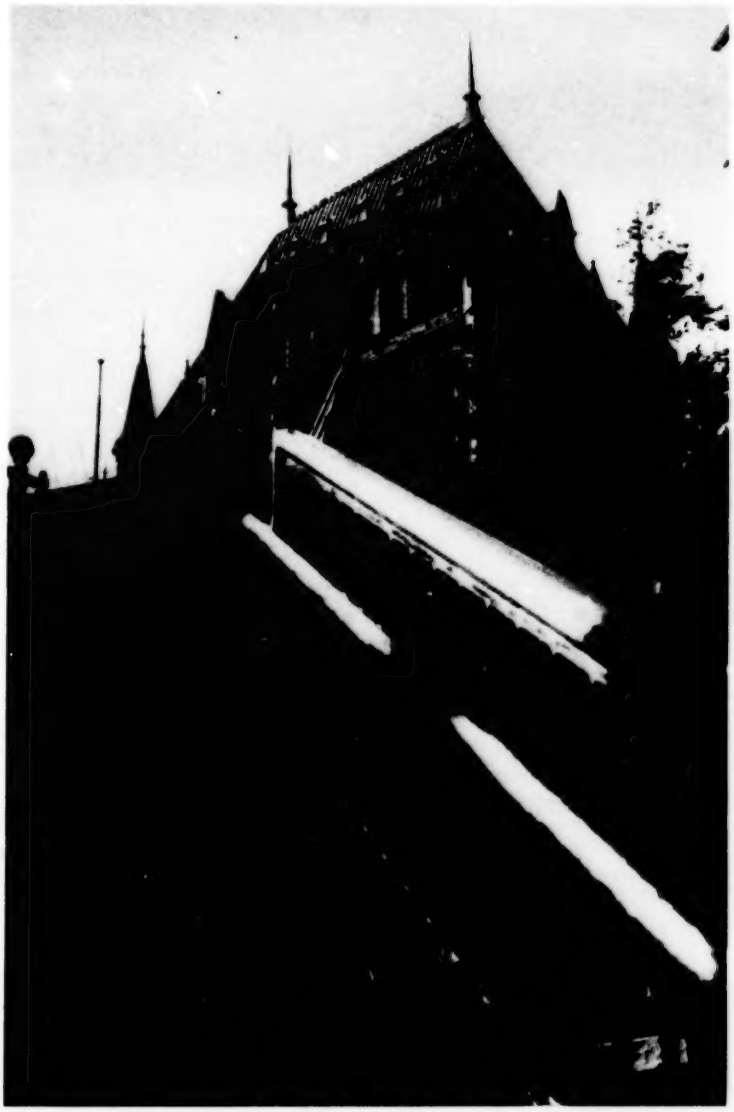

### 3.3 Démarches pour la création du Parc industrialo-portuaire

Dans l'exercice des fonctions prévues à sa loi, la Société devait préparer un plan programme et viser à sa réalisation. Pendant l'année qui vient de s'écouler, Inter-Port a voulu approfondir le contact avec les intervenants de la Rive-Sud et préciser ses intentions touchant la réalisation de son parc industrialo-portuaire, partie principale de son programme d'action. Elle a procédé en plusieurs étapes qui se sont échelonnées sur les trois dernières années et qui trouveront leur aboutissement en 1987-1988 avec l'adoption du schéma d'aménagement de la M.R.C. de Desjardins devant réserver une place privilégiée au parc industrialo-portuaire.

Pendant cette période, Inter-Port a voulu insister sur les points suivants:

- Présenter un plan d'aménagement aux conseils municipaux de Lauzon et de St-Joseph-de-Lauzon de façon à impliquer la population dans le processus de création du parc industrialo-portuaire.
- Convaincre les divers paliers gouvernementaux de la faisabilité d'un parc industrialo-portuaire à Lauzon.
- Impliquer le Port de Québec dans la construction éventuelle d'un quai public à Lauzon.
- Rechercher des entreprises intéressées à s'établir sur ses sites et proposer ses choix à la population.
- Réaliser les nombreuses études susceptibles de convaincre sa clientèle, ainsi que la population, de l'acceptabilité de son programme d'action.
- Proposer l'amendement au règlement de contrôle intérimaire de la M.R.C. de Desjardins, réalisé en étroite collaboration avec les représentants de la M.R.C. de Desjardins et des municipalités de Lauzon et de St-Joseph visant l'inclusion de «ses plans et programmes» dans le processus de réalisation du schéma d'aménagement de la M.R.C.

Ce projet d'amendement au règlement de contrôle intérimaire sera bientôt modifié par le dépôt en juin 1987 de la version finale du schéma d'aménagement. L'objectif visé par l'amendement était de protéger le territoire d'intervention de la Société Inter-Port de la façon la plus complète possible, à l'intérieur des limites fixées par la loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Cet amendement constitue maintenant, dans les faits, la première reconnaissance de ce secteur comme ayant une vocation industrielle particulière dans la M.R.C. de Desjardins.

Inter-Port s'est conformée à chacune des étapes de réalisation du schéma. Par ailleurs, l'amendement au «règlement de contrôle intérimaire» du schéma d'aménagement est venu montrer l'intérêt des politiciens locaux d'affecter ce territoire à des fins industrielles, et la volonté de permettre la poursuite des efforts de promotion, de développement et de planification entrepris par la Société Inter-Port de Québec, dans ce secteur de la M.R.C. Pour parvenir à de tels résultats, Inter-Port a dû maintenir un contact permanent avec la population et les élus locaux.

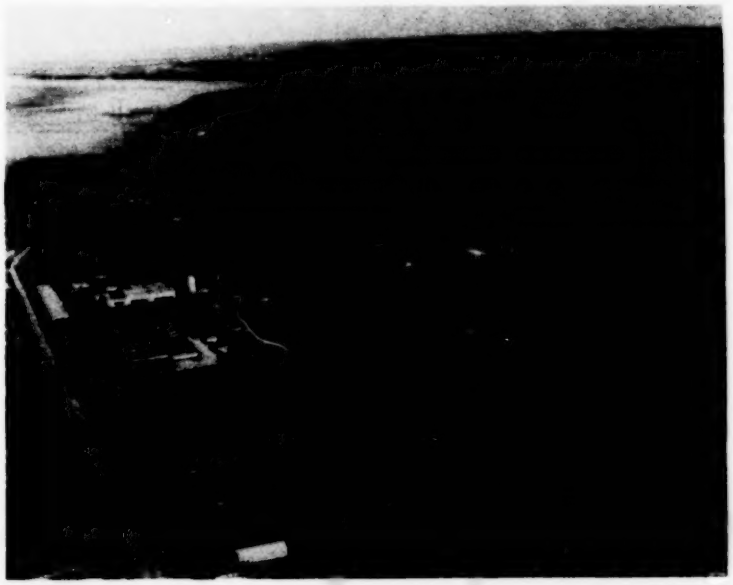

### 3.4 Un nouvel outil de travail

La Société s'est dotée d'un nouvel outil de travail. Il s'agit d'un document de promotion qu'elle a conçu et intitulé «OPTION QUÉBEC» exposant en détails tous les facteurs de localisation de la région.

Ce document, élaboré à partir des besoins identifiés par les promoteurs internationaux eux-mêmes, et en relation directe avec les interrogations posées par leur clientèle, utilise l'image et le graphique pour synthétiser les statistiques vitales de la région de Québec.

OPTION QUÉBEC est un document de prestige qui a été préparé en deux étapes et sur deux années financières: l'une réservée à la recherche et à la préparation technique, l'autre réservée à la production.

Le tirage de 8 000 copies se répartit également entre la version française et anglaise. La Société pourra utiliser ce document pendant trois ans environ.

À gauche:
Jacques F. Bourassa,
président de la Société Inter-Port

À droite:
Pierre Brousseau,
directeur général de «Rendez-Vous 87»

# 4. Prévisions pour l'année 1987-1988

Après avoir largement participé au succès de Técrad-Électromec, créant des dizaines d'emplois technologiques nouveaux pour la région, la Société Inter-Port prévoit annoncer sa contribution à la création de quatre cents emplois manufacturiers. Ce sera là l'aboutissement normal de cinq années d'intense labeur entrepris par la Société depuis l'obtention de son financement, en 1981, par l'intermédiaire de l'entente auxiliaire Canada-Québec sur la Société Inter-Port de Québec. Ce sera aussi l'amorce des premiers résultats de l'application systématique d'une stratégie d'action dynamique, axée sur des cibles précises. Ce faisant, Inter-Port a concentré plus aisément ses efforts de promotion et augmenté ses chances de succès. Il n'est pas de son intention de modifier cette approche pour 1987-1988.

Sur le plan de la promotion internationale, un total de vingt-cinq voyages de prospection ont été réalisés l'an dernier, dont seize dans différents pays et les autres au niveau national. Inter-Port prévoit accélérer encore ce rythme l'an prochain, afin d'atteindre un minimum de vingt sorties de prospection internationale et une quinzaine sur le plan national. Pour y arriver, elle compte procéder à l'engagement d'un troisième promoteur international, de façon à mieux couvrir ses marchés.

La Société continuera de prospecter les secteurs manufacturiers définis par le Conseil d'administration en 1983, soit, les entreprises grandes consommatrices d'énergie et de transport maritime, ainsi que les entreprises de haute technologie reliées à l'optique et au laser. Elle vise toujours la réalisation d'un complexe industrialo-portuaire sur la Rive-Sud et d'un complexe industriel scientifique sur la Rive-Nord.

Dans le domaine de la concrétisation du parc industrialo-portuaire lui-même, elle entend maintenir ses efforts pour faire modifier le schéma d'aménagement de la M.R.C. de Desjardins et faire désigner «zone industrielle» le site de Lauzon. Elle se présentera donc aux audiences de juin 1987 afin de débattre sa position. Pour le reste, elle espère qu'un projet d'envergure viendra justifier l'établissement des infrastructures et le dézonage agricole auprès de la Commission de protection du territoire agricole.

Au chapitre des outils de promotion, Inter-Port compte augmenter la visibilité de la région de Québec par une présence publicitaire accrue dans les revues de promotion industrielle. Elle prévoit aussi concevoir deux nouvelles brochures publicitaires exposant les avantages d'une localisation, l'une dans le parc technologique de Québec, l'autre dans le parc industrialo-portuaire. Cependant, les précisions attendues sur le mandat de la Société Inter-Port pour les prochaines années pourraient modifier ces intentions.

Elle désire aussi accroître en 1987-1988 la fréquence des voyages conjoints impliquant des hommes d'affaires et des représentants de la Société Inter-Port.

En ce qui concerne les secteurs visés et les domaines recherchés, la Société va privilégier les régions suivantes: les États-Unis, l'Europe de l'Ouest (France, Allemagne, Suède, Norvège, Grande-Bretagne, Espagne, Italie, Pays-Bas et Suisse), Japon et Corée. Les domaines recherchés seront ceux qui sont reliés à la consommation énergétique, par conséquent, tous les projets reliés de près ou de loin à la métallurgie ou à la transformation des matières premières et ceux qui sont reliés à la haute technologie, surtout les projets touchant l'optique et le laser sous tous ses aspects, tels le médical, la métrologie, l'analyse des images, les couches minces, les cristaux, le traitement de surface, etc. Enfin, depuis deux ans, Inter-Port a amorcé le développement d'un nouveau secteur fondé sur la mise en valeur d'une richesse naturelle régionale, la silice, ce secteur étant également un grand consommateur d'énergie. La Société désire attacher une importance particulière à toutes les formes possibles de transformation de cette matière de base, soit: le verre et ses nombreuses applications, le carbure au silicium, le ferro-silicium, les abrasifs et la laine de verre.

Une telle approche systématique permettra d'obtenir des résultats concrets et devrait permettre de modifier progressivement la structure industrielle de la région de Québec d'ici une décennie. Le cas échéant, Inter-Port y aura été pour une part importante.

# 5. Les états financiers

**le 8 mai 1987**

## RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux actionnaires de
Société Inter-Port de Québec

Nous avons vérifié le bilan de Société Inter-Port de Québec au 31 mars 1987 et les états des résultats, de déficit et de l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date. Nous avons obtenu tous les renseignements et toutes les explications que nous avons demandés. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues et a comporté, par conséquent, les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, du mieux que nous avons pu nous en rendre compte par les renseignements et les explications qui nous ont été donnés et d'après ce qu'indiquent les livres de la Société, ces états financiers sont rédigés de manière à représenter fidèlement l'état véritable et exact des affaires de la Société au 31 mars 1987 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

**LALIBERTÉ, LANCTÔT**
COMPTABLES AGRÉÉS

SOCIÉTÉ INTER-PORT DE QUÉBEC

## RÉSULTATS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1987

| | 1987 | 1986 |
|---|---|---|
| | $ | $ |
| **Revenus** | | |
| Intérêts | 98 192 | 138 161 |
| Subvention | — | 850 300 |
| Divers | — | 2 556 |
| | 98 192 | 991 017 |
| **Dépenses** | | |
| Frais généraux et d'administration | 706 955 | 696 347 |
| Frais de recherche | 36 812 | 287 763 |
| Frais de publicité et d'impression | 86 881 | 62 011 |
| | 830 648 | 1 046 121 |
| | 732 456 | 55 104 |
| Excédent des dépenses sur les revenus — Projet Pointe-de-la-Martinière | 19 955 | 16 966 |
| **Excédent des dépenses sur les revenus pour l'exercice** | **752 411** | **72 070** |

SOCIÉTÉ INTER-PORT DE QUÉBEC

## DÉFICIT

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1987

| | 1987 | 1986 |
|---|---|---|
| | $ | $ |
| **Solde au début de l'exercice** | 118 821 | 46 751 |
| Excédent des dépenses sur les revenus pour l'exercice | 752 411 | 72 070 |
| **Solde à la fin de l'exercice** | **871 232** | **118 821** |

SOCIÉTÉ INTER-PORT DE QUÉBEC
**BILAN AU 31 MARS 1987**

| | 1987 | 1986 |
|---|---|---|
| | $ | $ |
| **ACTIF** | | |
| **Actif à court terme** | | |
| Encaisse | 117 165 | 478 307 |
| Encaisse en fidéicommis | — | 84 069 |
| Dépôts à terme | 574 906 | 1 071 798 |
| Intérêts courus à recevoir | 5 256 | 15 680 |
| | **697 327** | **1 649 854** |
| **Placements,** au coût (note 6) | | |
| Gestion Électromec Inc. | | |
| 736 actions privilégiées | 200 000 | 200 000 |
| 736 actions ordinaires (représentant une participation de 12%) | 200 000 | 200 000 |
| | 400 000 | 400 000 |
| **Immobilisations** (note 3) | 2 795 652 | 2 774 993 |
| | **3 892 979** | **4 824 847** |
| **PASSIF** | | |
| **Passif à court terme** | | |
| Comptes créditeurs et dettes courues | 25 211 | 204 668 |
| **AVOIR DES ACTIONNAIRES** | | |
| **Capital-actions** | | |
| Autorisé | | |
| 1 000 actions ordinaires, d'une valeur nominale de 1 $ chacune | | |
| Émis et entièrement payé | | |
| 1 000 actions | 1 000 | 1 000 |
| **Surplus d'apport** | 4 738 000 | 4 738 000 |
| **Déficit** | (871 232) | (118 821) |
| | 3 867 768 | 4 620 179 |
| | **3 892 979** | **4 824 847** |

**Signé et approuvé au nom du Conseil**

J.F. Bourassa, administrateur

Marc Lefrançois, administrateur

SOCIÉTÉ INTER-PORT DE QUÉBEC

## ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1987

| | 1987 | 1986 |
|---|---|---|
| | $ | $ |
| **Activités d'exploitation** | | |
| Excédent des dépenses sur les revenus pour l'exercice | (752 411) | (72 070) |
| Amortissement des immobilisations n'entraînant pas de sorties de fonds | 8 498 | 15 211 |
| | **(743 913)** | **(56 859)** |
| Variation des éléments non monétaires du fonds de roulement | | |
| Intérêts courus à recevoir | 10 424 | (11 349) |
| Subvention à recevoir | — | 1 234 800 |
| Comptes créditeurs et dettes courues | (179 457) | 145 691 |
| Fonds provenant (utilisés pour) des activités d'exploitation | (912 946) | 1 312 283 |
| **Activités d'investissement** | | |
| Nouvelles immobilisations et fonds utilisés pour des activités d'investissement | (29 157) | (35 821) |
| **Augmentation (diminution) des liquidités** | (942 103) | 1 276 462 |
| **Liquidités au début de l'exercice** | 1 634 174 | 357 712 |
| **Liquidités à la fin de l'exercice** | 692 071 | 1 634 174 |
| Représentés par: | | |
| Encaisse | 117 165 | 478 307 |
| Encaisse en fidéicommis | — | 84 069 |
| Dépôts à terme | 574 906 | 1 071 798 |
| | **692 071** | **1 634 174** |

SOCIÉTÉ INTER-PORT DE QUÉBEC

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1987

## 1. Nature des activités

En vertu de sa loi constitutive, la Société Inter-Port de Québec a pour fonctions:

**a.** d'élaborer des plans et programmes en vue de l'établissement dans la zone de Québec d'un complexe industriel susceptible de bénéficier des avantages de l'infrastructure portuaire de Québec et de contribuer au développement de celle-ci;

**b.** d'exécuter les travaux requis pour la mise en oeuvre des plans et programmes qui auront ainsi été élaborés et d'exercer les industries, les commerces et les autres activités de nature à contribuer au développement du complexe industriel.

La Société peut s'associer à toute personne ou société pour l'accomplissement de ces objets.

De plus, tel qu'il est défini par un arrêté en conseil, la Société Inter-Port de Québec a pour mandat:

**a.** de préparer des plans et des projets en vue de stimuler le développement industriel de la zone spéciale de Québec, par la réalisation d'études de présélection industrielle et d'études de faisabilité de projets et la préparation de documents de promotion industrielle;

**b.** de mettre à la disposition des autres intervenants régionaux, notamment les commissariats industriels, les instruments de promotion industrielle mis au point par la Société;

**c.** d'acquérir et développer, en exécutant les travaux requis, des sites industriels «au bord de l'eau», c'est-à-dire situés sur les rives de part et d'autre du fleuve; le cas échéant, assister les municipalités dans le développement des autres sites industriels de la région;

**d.** d'effectuer la promotion des projets industriels en mettant l'accent sur ceux qui sont des parties composantes d'un complexe industriel susceptible de bénéficier des avantages de l'infrastructure portuaire et, pour le reste, en coordonnant ses efforts avec les commissariats industriels de la région;

**e.** d'exercer directement des activités industrielles ou commerciales en s'associant à toute personne ou entreprise.

L'entente auxiliaire Canada - Québec, telle qu'amendée, prévoit que la Société poursuivra ses opérations jusqu'en mars 1988.

SOCIÉTÉ INTER-PORT DE QUÉBEC

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1987

### 2. Conventions comptables

**a) Immobilisations**

Le prix coûtant des terrains à Pointe-de-la-Martinière comprend le coût d'acquisition et tous les frais s'y rapportant tels que les frais de notaires, d'arpentage, d'urbanisme et autres.

L'amortissement du mobilier et de l'équipement est calculé selon la méthode du solde dégressif au taux annuel de 20%. L'amortissement des améliorations locatives est calculé selon la méthode d'amortissement linéaire sur la durée du bail.

**b) Surplus d'apport**

Toutes les sommes reçues depuis le 1er février 1982 des gouvernements fédéral et provincial en vertu de l'entente auxiliaire Canada-Québec pour l'acquisition et le développement de terrains industriels à Pointe-de-la-Martinière et pour la participation financière de la Société à des projets industriels sont inscrites au surplus d'apport.

### 3. Immobilisations

| | 1987 | | | 1986 |
|---|---|---|---|---|
| | Prix coûtant | Amortissement accumulé | Montant net | Montant net |
| | $ | $ | $ | $ |
| Terrains — Pointe-de-la-Martinière | 2 758 678 | — | 2 758 678 | 2 735 930 |
| Mobilier et équipement de bureau | 87 350 | 50 376 | 36 974 | 39 008 |
| Améliorations locatives | 15 752 | 15 752 | — | 55 |
| | **2 861 780** | **66 128** | **2 795 652** | **2 774 993** |

L'amortissement de l'exercice s'élève à 8 498 $ (15 211 $ en 1986).

### 4. Engagement

Le loyer minimum de la Société en vertu d'un bail à long terme d'exploitation expirant le 31 mars 1988 s'élève à 60 764 $.

### 5. Chiffres comparatifs

Les chiffres de l'exercice 1986 proviennent d'états financiers qui ont été vérifiés par un autre cabinet de comptables agréés.

### 6. Événement postérieur

Les placements en actions détenus dans Gestion Électromec Inc. ont été vendus en avril 1987 pour une considération de 400 000 $ reçu comptant.

SOCIÉTÉ INTER-PORT DE QUÉBEC
## DÉPENSES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1987

| | 1987 | 1986 |
|---|---|---|
| | $ | $ |
| **Frais généraux et d'administration** | | |
| Salaires et avantages sociaux | 378 698 | 398 956 |
| Appointements des administrateurs | 22 350 | 20 850 |
| Loyer | 61 870 | 61 068 |
| Assurances | 992 | 1 103 |
| Taxe d'affaires | 3 473 | 12 563 |
| Télécommunications et frais de poste | 29 182 | 22 952 |
| Banque de données | 2 387 | 4 243 |
| Traitement des données | 1 462 | 1 151 |
| Frais de bureau | 14 349 | 14 121 |
| Location d'équipement | 10 209 | 13 949 |
| Frais de voyage et de représentation | 122 662 | 123 217 |
| Honoraires de consultation | 40 001 | — |
| Honoraires juridiques et de vérification | 10 101 | 6 550 |
| Frais bancaires | 721 | 413 |
| Amortissement | | |
| Mobilier et équipement | 8 443 | 9 752 |
| Améliorations locatives | 55 | 5 459 |
| | **706 955** | **696 347** |

SOCIÉTÉ INTER-PORT DE QUÉBEC

## RÉSULTATS — PROJET POINTE-DE-LA-MARTINIÈRE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1987

| | 1987 | 1986 |
|---|---|---|
| | $ | $ |
| **Revenus** | | |
| Location de bâtiments | 4 300 | 3 901 |
| **Dépenses** | | |
| Taxes | 21 947 | 17 893 |
| Entretien | 1 600 | 2 266 |
| Assurances | 708 | 708 |
| | 24 255 | 20 867 |
| **Excédent des dépenses sur les revenus** | **19 955** | **16 966** |